



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aide aux victimes

Question écrite n° 97628

Texte de la question

M. Éric Elkouby interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée de l'aide aux victimes sur le traitement réservé aux victimes. Qu'il s'agisse des victimes d'attentats, d'accidents de la route, ou d'autres victimes, il souhaite savoir de quelle manière elles sont prises en charge, soignées, indemnisées. Il aimerait également avoir des informations sur l'accompagnement des ayants droit, que ce soit en matière de soins médicaux ou de démarches administratives.

Données clés

Auteur : [M. Éric Elkouby](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97628

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Aide aux victimes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juillet 2016](#), page 6483

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)